

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Gesal Spray fourmis BARRIERE Art.-No: 2293902039

Version: 1.2

Date de révision:  
22.06.2017

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Gesal Spray fourmis BARRIERE

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Biocides, 500 ml

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO Jardin SA  
Hegenheimermattweg 65  
CH-4123 Allschwil  
Suisse

Téléphone : +41 (0)61 486 20 00

Téléfax : +41 (0)61 486 20 01

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : Info@compojardin.ch

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone:145 ou +41 (0) 44 251 51 51, Renseignements toxicologiques ou +41 (0) 61 486 20 00, COMPO Jardin AG

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Aérosols inflammables, Catégorie 1 H222: Aérosol extrêmement inflammable.  
H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1 H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 1 H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Gesal Spray fourmis BARRIERE Art.-No: 2293902039

Version: 1.2

Date de révision:  
22.06.2017

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
**Prévention:**  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.  
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
P251 Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.  
P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
**Stockage:**  
P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.  
**Élimination:**  
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### 2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Formulation aqueuse de jet avec butane/propane comme gaz de propulsion.

### Composants dangereux

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Gesal Spray fourmis BARRIERE Art.-No: 2293902039

Version: 1.2

Date de révision:  
22.06.2017

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
butane	106-97-8 203-448-7		>= 10 - < 25
propane	74-98-6 200-827-9		>= 10 - < 25
Isobutane	75-28-5 200-857-2	Flam. Gas 1; H220	>= 2,5 - < 10
alcanes en C11-12, iso-	Non attribuée 918-167-1 01-2119472146-39	Asp. Tox. 1; H304 Flam. Liq. 3; H226	>= 2,5 - < 10
Cyphenothrine	39515-40-7 254-484-5	Aquatic Chronic 1; H410	>= 0 - < 1
2,2-diméthyl-3-(2-méthylprop-1-enyl)cyclopropanecarboxylate de 2-méthyl-4-oxo-3-(prop-2-ynyl)cyclopent-2-ène-1-yle	23031-36-9 245-387-9		>= 0 - < 1

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

- En cas d'inhalation : Air frais.  
Si les irritations persistent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon.
- En cas de contact avec les yeux : Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.  
Ne PAS faire vomir.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Pas d'information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Gesal Spray fourmis BARRIERE Art.-No: 2293902039

Version: 1.2

Date de révision:  
22.06.2017

### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Eau  
Brouillard d'eau  
eau additionnée d'émulsionneur AFFF  
Mousse  
poudre ABC  
poudre BC  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)
- Moyens d'extinction inappropriés : jet d'eau

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Protéger les récipients fermés de l'échauffement (augmentation de la pression).  
Risque d'éclatement.  
En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d):  
monoxyde de carbone  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
oxydes d'azote

### 5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Lunettes de sécurité à protection intégrale Gants de protection
- Information supplémentaire : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Éloignez des personnes non protégées.  
Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Gesal Spray fourmis BARRIERE Art.-No: 2293902039

Version: 1.2

Date de révision:  
22.06.2017

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

### 6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. La poussière peut former avec l'air un mélange explosible. Prévoir des mesures contre l'accumulation des charges électrostatiques - tenir à l'écart de toute source d'ignition - mettre à disposition des extincteurs.

Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510) : 2B, Emballages sous pression de gaz (aérosols)

Température de stockage recommandée : -5 - 35 °C

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Gesal Spray fourmis BARRIERE Art.-No: 2293902039

Version: 1.2

Date de révision:  
22.06.2017

Utilisation(s) particulière(s) : Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

##### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
butane		VME	800 ppm 1.900 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
			1.928 mg/m <sup>3</sup>	Valeurs limites d'exposition
propane		VME	1.000 ppm 1.800 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
Information supplémentaire	National Institute for Occupational Safety and Health			
		VLE	4.000 ppm 7.200 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
Information supplémentaire	National Institute for Occupational Safety and Health			
			1.000 ml/m <sup>3</sup> 1.800 mg/m <sup>3</sup>	Valeurs limites d'exposition
Isobutane			1.000 ml/m <sup>3</sup> 2.400 mg/m <sup>3</sup>	DE TRGS 900
			1.000 ml/m <sup>3</sup> 2.400 mg/m <sup>3</sup>	AGW
alcanes en C11-12, iso-			600 mg/m <sup>3</sup>	DE TRGS 900

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

##### Mesures d'ordre technique

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail.

##### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Éviter le contact avec les yeux.  
Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection des mains  
Matériel

: Gants de protection conformes à EN 374.

Remarques

: inutile dans les conditions normales d'utilisation caoutchouc naturel/latex naturel caoutchouc nitrile chlorure de polyvinyle alcool polyvinylique caoutchouc butyle Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit.

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Gesal Spray fourmis BARRIERE Art.-No: 2293902039

Version: 1.2

Date de révision:  
22.06.2017

- Protection de la peau et du corps : Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.
- Protection respiratoire : Ce produit ne doit pas être utilisé dans les lieux insuffisamment ventilés, sauf avec un masque de protection équipé d'un filtre antigaz adapté (de type A1 répondant à la norme EN 14387).  
Ne pas inhaler l'aérosol.  
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Aspect : liquide, sous pression
- Couleur : blanc
- Odeur : spécifique du produit
- pH : env. 7, (20 °C)
- Point d'ébullition : <= 35 °C
- Point d'éclair : < 0 °C
- Taux d'évaporation : Donnée non disponible
- Inflammabilité (solide, gaz) : Extrêmement inflammable.
- Limite d'explosivité, supérieure : Donnée non disponible
- Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible
- Pression de vapeur : Donnée non disponible
- Densité de vapeur relative : Donnée non disponible
- Densité : 0,7360 g/cm<sup>3</sup> (20 °C)
- Solubilité(s)  
Hydrosolubilité : soluble
- Coefficient de partage: n-octanol/eau : Non applicable

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Gesal Spray fourmis BARRIERE Art.-No: 2293902039

Version: 1.2

Date de révision:  
22.06.2017

---

Température d'auto-inflammabilité	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: N'est pas considéré comme une substance oxydante

### 9.2 Autres informations

Donnée non disponible

---

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.  
Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Pas de produits à éviter connus.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

---

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

##### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale	: Remarques: Donnée non disponible
Toxicité aiguë par inhalation	: Remarques: Donnée non disponible
Toxicité aiguë par voie cutanée	: Remarques: Donnée non disponible



# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Gesal Spray fourmis BARRIERE Art.-No: 2293902039

Version: 1.2

Date de révision:  
22.06.2017

### **Composants:**

#### **alcanes en C11-12, iso-:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 5 mg/l  
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

#### **Cyphenothrine:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 318 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 1,85 mg/l

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

#### **2,2-diméthyl-3-(2-méthylprop-1-enyl)cyclopropanecarboxylate de 2-méthyl-4-oxo-3-(prop-2-ynyl)cyclopent-2-ène-1-yle:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): = 417 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 0,658 mg/l

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

#### **Produit:**

Remarques: Possibilité d'irritation en cas d'action prolongée sur la peau.

#### **Composants:**

##### **alcanes en C11-12, iso-:**

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Résultat: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

##### **Cyphenothrine:**

Résultat: Irritation légère de la peau

##### **2,2-diméthyl-3-(2-méthylprop-1-enyl)cyclopropanecarboxylate de 2-méthyl-4-oxo-3-(prop-2-ynyl)cyclopent-2-ène-1-yle:**

Résultat: Pas d'irritation de la peau

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Gesal Spray fourmis BARRIERE Art.-No: 2293902039

Version: 1.2

Date de révision:  
22.06.2017

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

#### Produit:

Remarques: Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

#### Composants:

##### **alcanes en C11-12, iso-:**

Résultat: Pas d'irritation des yeux

##### **Cyphenothrine:**

Résultat: Irritation modérée des yeux

##### **2,2-diméthyl-3-(2-méthylprop-1-enyl)cyclopropanecarboxylate de 2-méthyl-4-oxo-3-(prop-2-ynyl)cyclopent-2-ène-1-yle:**

Résultat: légèrement irritant

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Composants:

##### **alcanes en C11-12, iso-:**

Résultat: non sensibilisant

### Cancérogénicité

#### Composants:

##### **alcanes en C11-12, iso-:**

Méthode: OCDE ligne directrice 453

Remarques: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

### Toxicité pour la reproduction

#### Composants:

##### **alcanes en C11-12, iso-:**

Effets sur la fertilité : Méthode: Toxicité vis-à-vis de la reproduction/du développement  
Remarques: Pas toxique pour la reproduction

Incidences sur le développement du fœtus : Méthode: OECD Guideline 414  
Remarques: Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

#### Composants:

##### **alcanes en C11-12, iso-:**

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Gesal Spray fourmis BARRIERE Art.-No: 2293902039

Version: 1.2

Date de révision:  
22.06.2017

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

#### Composants:

##### **alcanes en C11-12, iso-:**

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

#### Information supplémentaire

##### Produit:

Remarques: L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.

L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Produit:

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les algues : Remarques: Donnée non disponible

#### Composants:

##### **butane:**

Toxicité pour les poissons : CL50 : > 10 - 100 mg/l  
Remarques: Nocif pour les poissons.

##### **propane:**

Toxicité pour les poissons : CL50 : > 10 - 100 mg/l  
Remarques: Nocif pour les poissons.

##### **alcanes en C11-12, iso-:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC:  $\geq$  1 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Gesal Spray fourmis BARRIERE Art.-No: 2293902039

Version: 1.2

Date de révision:  
22.06.2017

### **Cyphenothrine:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,00034 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna): 0,00043 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50r : > 0,014 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

### **2,2-diméthyl-3-(2-méthylprop-1-enyl)cyclopropanecarboxylate de 2-méthyl-4-oxo-3-(prop-2-ynyl)cyclopent-2-ène-1-yle:**

Toxicité pour les poissons : CL50 : = 0,012 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): = 0,0062 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CE50r : = 2 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### Composants:

#### **alcanes en C11-12, iso-:**

Biodégradabilité : Remarques: Devrait être biodégradable

#### **Cyphenothrine:**

Biodégradabilité : Résultat: N'est pas biodégradable.

#### **2,2-diméthyl-3-(2-méthylprop-1-enyl)cyclopropanecarboxylate de 2-méthyl-4-oxo-3-(prop-2-ynyl)cyclopent-2-ène-1-yle:**

Biodégradabilité : Remarques: S'élimine moyennement/partiellement par biodégradation.

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### Composants:

#### **Cyphenothrine:**

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Pow: 6,29

#### **2,2-diméthyl-3-(2-méthylprop-1-enyl)cyclopropanecarboxylate de 2-méthyl-4-oxo-3-(prop-2-ynyl)cyclopent-2-ène-1-yle:**

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Gesal Spray fourmis BARRIERE Art.-No: 2293902039

Version: 1.2

Date de révision:  
22.06.2017

### 12.4 Mobilité dans le sol

#### Composants:

##### **butane:**

Mobilité : Remarques: Le produit s'évapore facilement.

##### **propane:**

Mobilité : Remarques: Le produit s'évapore facilement.

##### **alcane en C11-12, iso-:**

Mobilité : Remarques: Le produit s'évapore facilement.

##### **Cyphenothrine:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides.

##### **2,2-diméthyl-3-(2-méthylprop-1-enyl)cyclopropanecarboxylate de 2-méthyl-4-oxo-3-(prop-2-ynyl)cyclopent-2-ène-1-yle:**

Mobilité : Remarques: Après libération, est absorbé par le sol.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Produit:

Evaluation : Remarques: Donnée non disponible

#### Composants:

##### **alcane en C11-12, iso-:**

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT)..

##### **Cyphenothrine:**

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT)..

##### **2,2-diméthyl-3-(2-méthylprop-1-enyl)cyclopropanecarboxylate de 2-méthyl-4-oxo-3-(prop-2-ynyl)cyclopent-2-ène-1-yle:**

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT)..

### 12.6 Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique supplémentaire : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Gesal Spray fourmis BARRIERE Art.-No: 2293902039

Version: 1.2

Date de révision:  
22.06.2017

---

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Récipient partiellement vide doit être rapporté au point de vente ou remis à un centre de collecte pour déchets spéciaux.  
Récipient vide doit être éliminé avec les déchets urbains.

Code déchet (OLED): 1120 Biocides, produits de protection du bois et produits chimiques similaires  
Liste des déchets (OPAM): 20 01 19 Pesticides

---

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

ADN : UN 1950  
ADR : UN 1950  
RID : UN 1950  
IMDG : UN 1950  
IATA : UN 1950

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADN : AÉROSOLS  
ADR : AÉROSOLS  
RID : AÉROSOLS  
IMDG : AEROSOLS  
IATA : Aerosols, inflammable

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN : 2.1  
ADR : 2.1  
RID : 2.1  
IMDG : 2.1  
IATA : 2.1

#### 14.4 Groupe d'emballage

ADN  
Groupe d'emballage : Non réglementé  
Code de classification : 5F  
Étiquettes : 2.1  
ADR  
Groupe d'emballage : Non réglementé  
Code de classification : 5F  
Étiquettes : 2.1

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Gesal Spray fourmis BARRIERE Art.-No: 2293902039

Version: 1.2

Date de révision:  
22.06.2017

---

Code de restriction en tunnels	: (D)
<b>RID</b>	
Groupe d'emballage	: Non réglementé
Code de classification	: 5F
Numéro d'identification du danger	: 23
Étiquettes	: 2.1
<b>IMDG</b>	
Groupe d'emballage	: Non réglementé
Étiquettes	: 2.1
EmS Code	: F-D, S-U
<b>IATA</b>	
Instructions de conditionnement (avion cargo)	: 203
Instruction d'emballage (LQ)	: Y203
Groupe d'emballage	: Non réglementé
Étiquettes	: 2.1

### 14.5 Dangers pour l'environnement

<b>ADN</b>	
Dangereux pour l'environnement	: non
<b>ADR</b>	
Dangereux pour l'environnement	: non
<b>RID</b>	
Dangereux pour l'environnement	: non
<b>IMDG</b>	
Polluant marin	: oui

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Remarques : Non pertinent

---

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Catégories d'utilisateurs	: Utilisateur privé
N° d'autorisation	: CHZN4117

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Gesal Spray fourmis BARRIERE  
Art.-No: 2293902039

Version: 1.2

Date de révision:  
22.06.2017

## SECTION 16: Autres informations

### Texte complet pour phrase H

- H220 : Gaz extrêmement inflammable.  
H226 : Liquide et vapeurs inflammables.  
H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Texte complet pour autres abréviations

- Aquatic Chronic : Toxicité chronique pour le milieu aquatique  
Asp. Tox. : Danger par aspiration  
Flam. Gas : Gaz inflammables  
Flam. Liq. : Liquides inflammables

(Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISO - Organisation internationale de normalisation; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; DSL - Liste nationale des substances (Canada); KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); AICS - Inventaire australien des substances chimiques; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire



# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



**Gesal Spray fourmis BARRIERE**  
**Art.-No: 2293902039**

Version: 1.2

Date de révision:  
22.06.2017

---

## Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CH / FR